LA DRM : VEILLE STRATÉGIQUE ET APPUI AUX OPÉRATIONS

Des hommes très compétents qui mettent en œuvre des hautes technologies

La direction du renseignement militaire (DRM), organisme interarmées, relève directement du chef d'état-major des armées (CEMA). Le directeur du renseignement militaire assiste et conseille le ministre de la Défense en matière de renseignement d'intérêt militaire (RIM).

La DRM a pour mission de satisfaire les besoins du CEMA en renseignement d'intérêt militaire (RIM), c'est-à-dire le renseignement qui s'intéresse à tout ce qui a ou peut avoir des conséquences sur nos forces en opérations et nos intérêts nationaux.

Son action s'exerce tant dans le domaine de la veille stratégique permanente que dans celui de l'appui à la planification et à la conduite des opérations.

L'origine de la direction du renseignement militaire (DRM)

La DRM a été créée en 1992, à l'issue de la première guerre du Golfe, à l'occasion de laquelle il avait été constaté un manque dans le domaine du renseignement. En effet, dans le contexte de la Guerre froide, la menace principale venait de l'Union soviétique, et le renseignement militaire était donc centré sur la connaissance des matériels et de l'organisation militaire de l'adversaire. Surtout, la carence en renseignement d'imagerie spatiale ne permettait pas à la France de bénéficier d'une appréciation autonome de situation. Par ailleurs, la connaissance de l'environnement, du contexte politico-militaire et politico-économique (notamment l'industrie d'armement) était jugée insuffisamment prise en compte pour faire face aux nouvelles formes d'engagement auxquelles étaient confrontées les armées françaises.

Le domaine d'action de la DRM

Comme l'indique son décret de création, la DRM a pour vocation d'être un organisme interarmées de renseignement d'intérêt militaire à la fois pour informer les plus hautes autorités de l'État et bien sûr le haut commandement militaire du contexte politico-militaire de l'engagement, et de participer directement à l'appui aux opérations dans lesquelles les forces armées françaises sont engagées. Il s'agit de contribuer en amont à la capacité d'anticipation et à l'autonomie d'appréciation stratégique de situation de nos autorités, et, le cas échéant, de participer à la définition d'options stratégiques à proposer au président de la République par le CEMA. Si un engagement est décidé, il s'agit d'accompagner les forces sur le terrain, en fournissant à temps et au bon destinataire un renseignement adapté.

La DRM coordonne l'action des « moyens renseignement » de chacune des armées, pour que, du niveau stratégique au niveau tactique, ou dit d'une autre manière, du président de la République et du CEMA jusqu'au grenadier-voltigeur, l'ensemble des moyens de renseignement agissent de façon cohérente et complémentaire.

Le renseignement d'intérêt militaire recouvre deux grands domaines d'action :

-la veille stratégique : il s'agit d'anticiper les événements pour mieux les prévenir, d'attirer l'attention ou de donner un signal d'alerte aux autorités, en indiquant qu'à tel ou tel endroit du globe peut se produire une crise. Il s'agit aussi d'anticiper les mesures de précaution ou qui pourraient conduire au règlement de cette crise avant qu'elle ne se déclare.

-l'appui aux opérations : une fois que l'engagement est décidé, il faut l'accompagner, et donc fournir un appui renseignement aux états-majors et aux forces concernés en planification puis en conduite.

Dans ces deux domaines, la complémentarité avec les autres services de renseignement de l'Etat, soit la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) et la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) prend toute sa place.

Diffuser les renseignements
- Aux décideurs
- Aux forces armées
- Aux services français

Orienter la recherche
- Quels capteurs
- Quelles cibles
- Quels délais

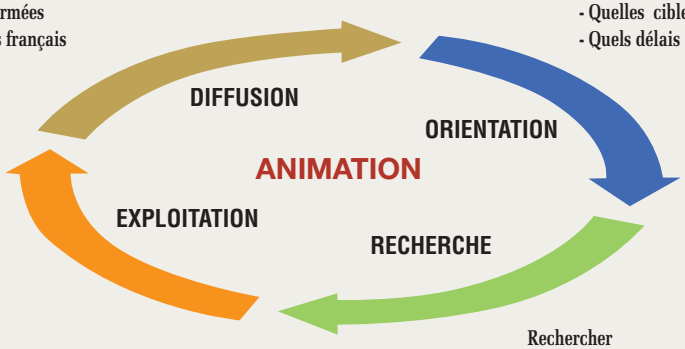

Exploiter
- Analyse et validation des informations
- Identification des renseignements pertinents
- Enrichissement des bases de données

Rechercher
- Avec les capteurs de la DRM
- Avec ceux des forces armées
- Autres (alliés, services,...)

PC permanent de guerre électronique

Awacs

Radar de surveillance de l'espace

Cabine de pilotage de drone

RENSEIGNEMENT STRATÉGIQUE

Bâtiment Dupuy de Lôme

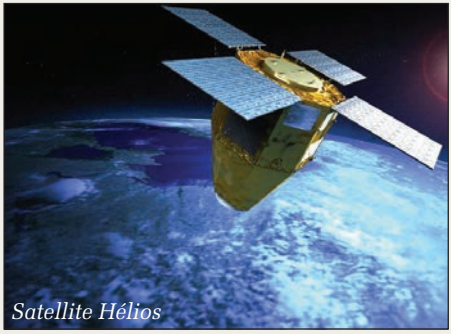
Satellite Hélios

Le renseignement permet l'autonomie d'appréciation de situation et de prise de décision.

Écoutes à partir de sous-marins

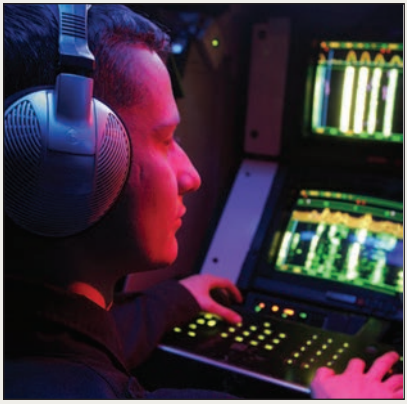

L'organisation de la DRM

La direction du renseignement militaire est constituée de deux ensembles distincts.

1/ Un organisme d'administration centrale (OAC). Localisé à Paris et à Creil, il est structuré autour d'un échelon de direction, d'un bureau renseignement « J2 » et de trois sous-directions :

- la sous-direction des opérations (SDO) qui est chargée d'organiser, d'orienter et de coordonner la recherche du renseignement. Elle est également responsable

de l'expression et du suivi du besoin opérationnel des capacités renseignement.

- la sous-direction de l'exploitation (SDE) qui est l'organisme chargé de centraliser et d'analyser les informations ou les renseignements recueillis et d'élaborer le renseignement d'intérêt militaire.

- la sous-direction personnel, finances, capacités (SDPFC) a en charge la gestion des finances et des ressources humaines de la direction, mais également des projets et de la préparation de l'avenir.

- le bureau renseignement « J2 » du centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) de l'état-major des armées (EMA) est armé en personnel de la DRM. Activé 24 heures sur 24, il assure la veille stratégique, l'appui aux travaux de planification opérationnelle et l'orientation de la recherche du renseignement sur les théâtres d'opération. Pour ce faire, il s'appui sur les expertises de la SDO et de la SDE.

2/ Des centres spécialisés comprenant :

- le centre de formation et d'emploi relatif aux émissions électromagnétiques (CFEEE) : implanté sur la base aérienne 110 de Creil, le CFEEE (appelé plus couramment le CF3E) a pour mission d'animer la chaîne militaire du renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) en orientant les capteurs d'écoute, en exploitant leur production et en mettant à jour le référentiel technique national militaire dans le domaine des radars et des télécommunications.

- le centre de formation et d'interprétation interarmées de l'imagerie (CFIII) : implanté aussi sur la base aérienne 110 de Creil, le CFIII (appelé plus couramment le CF3I) a pour principales missions le renseignement d'origine image (ROIM), la formation des interprètes d'images du ministère de la Défense, l'expertise et la préparation de l'avenir dans le domaine de l'exploitation technique des images.

- le centre interarmées de recherche et de recueil du renseignement humain (CI3RH) : a pour mission le recueil et l'analyse du renseignement d'origine humaine (ROHUM), ainsi que la préparation des capteurs avant mission.

- le centre de formation interarmées au renseignement (CFIAR) : implanté à Strasbourg, ce centre est chargé de la formation au renseignement d'intérêt militaire, dans un cadre national ou multinational, et de l'apprentissage des langues nécessaires au renseignement.

Un nouveau domaine vient compléter les ROEM, ROIM et ROHUM, il s'agit de la recherche du **renseignement d'origine informatique (ROINF)** qui consiste au traitement des supports numériques (clés USB, cartes SIM, disques durs, téléphones portables,etc.).

La manœuvre du renseignement

La complémentarité des moyens est rendue nécessaire par la grande complexité des environnements dans lesquels nos forces opèrent, ainsi que par la diversité des sources de renseignement. Cela néces-

site donc de mettre au point « une manœuvre du renseignement », une manœuvre des capteurs du renseignement, depuis le satellite jusqu'à l'unité qui va rechercher un renseignement tactique immédiat. Et entre les deux se déploie tout le panel des capteurs dans chacun des domaines du renseignement, chacun de ces capteurs apportant un élément supplémentaire à la manœuvre d'ensemble.

Dans le domaine du renseignement d'origine image, au-delà du satellite déjà évoqué, on mentionnera les drones et les avions de reconnaissance. Le renseignement d'origine électromagnétique est quant à lui fourni par les moyens d'écoute des télécommunications, ainsi que de détection et d'identification des signaux radars. Enfin, le domaine essentiel du renseignement d'origine humaine permet non seulement de compléter, mais également de confirmer, recouper ou valider un renseignement acquis par d'autres moyens.

La problématique des moyens de la DRM

Les moyens de la DRM sont techniques et humains.

Dans le domaine technique, l'enjeu est de se situer au niveau technologique optimal : mais la course au « tout technologique » n'est pas une fin en soi, il faut que les systèmes soient cohérents avec les missions et les capacités de traitement et d'analyse. Pour autant, il importe d'anticiper sur les besoins futurs, compte tenu de la durée de développement des programmes, en définissant les besoins capacitaires avec précision.

Enfin, la question de la ressource humaine est essentielle. La croissance permanente et exponentielle de la quantité d'informations à traiter implique de pouvoir compter sur une ressource humaine fiable, et parfois rare (linguistes, interprétateurs image, analystes). Dans ce domaine, la DRM travaille en interservices, sous l'égide du coordonnateur national du renseignement, pour améliorer le recrutement, la formation et la mobilité entre tous les métiers du renseignement.

Le personnel de la DRM

Pour faire face à ses besoins, la DRM recrute au sein des armées des officiers, des sous-officiers et des militaires du rang mais également des fonctionnaires ou contractuels civils. Elle propose un panel très étendu de métiers adaptés à chaque niveau d'études et de formation, soit dans le métier du renseignement, soit au sein des bureaux chargés de la conception capacitaire, soit encore dans des fonctions plus techniques ou de soutien.

La DRM est couverte par les dispositions de l'arrêté du 7 avril 2011 relatif au respect de l'anonymat des militaires et du personnel civil du ministère de la Défense. En conséquence, l'appartenance à la DRM s'entoure de la plus stricte confidentialité.

Exemple de métiers proposés à la DRM

- traitants / exploitants des domaines géostratégiques : ils évaluent les intentions, à l'étranger, des États et des groupes armés non-étatiques et les risques d'éclosion de crise, par la connaissance des acteurs, de leur environnement et par la détection des signaux les plus faibles.

D'autres, en charge d'évaluer les capacités

RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL

La DRM dispose d'un personnel d'un haut niveau de compétence dans des métiers variés.

Imageries drone

Exploitation photos aériennes

Station d'écoute

Renseignement humain

Drone Harfang

Atlantique 2

Le tout technologique n'est pas une fin en soi et le renseignement d'origine humaine reste irremplaçable.

Avion de recueil de renseignement d'origine électromagnétique « Gabriel »

Transmettre dans les meilleurs délais toutes les informations recueillies par les différents capteurs et les acheminer pour les exploiter puis les diffuser aux utilisateurs.

Station de transmission tactique

militaires, suivent les équipements en nombre et en performance, les activités et l'emploi des forces, les doctrines ainsi que les organisations. Enfin, certains sont spécialisés dans la prolifération des armes de destruction massive, dans les systèmes énergétiques et de télécommunications, dans les activités spatiales, les industries de défense et la dissémination des armes.

- spécialistes du renseignement image : au sein du monde de l'imagerie, la DRM assure la cohérence opérationnelle des moyens des armées et recherche donc des personnels civils et militaires ayant une forte expérience opérationnelle et technique qui soient capables de maîtriser les possibilités offertes par les satellites d'observation. Des officiers, des ingénieurs et des techniciens assurent, notamment, l'intégration des nouveaux outils d'exploitation au profit de la DRM.

- spécialistes du renseignement électromagnétique : la production du renseignement d'origine électromagnétique est le fruit du travail d'un ensemble de spécialistes (opérateurs d'écoute, analystes de réseaux ou de signaux, linguistes spécialisés). Ce personnel est chargé de transcrire, en termes clairs, des interceptions réalisées sur toute la largeur du spectre électromagnétique.

On trouve aussi à la DRM de nombreux autres métiers comme informaticiens, développeurs, conseillers juridiques, webmestres, chargés de prévention, photographes, traducteurs, gestionnaires en ressources humaines, spécialistes en for-

mation renseignement ou technique, traitants administratif, etc. Ces nombreux métiers demandent des aptitudes allant de la remise en question quasi-permanente de ses savoirs et de la curiosité à la conception, voire l'innovation. Le monde bouge et sa compréhension demande une adaptation continue.

Par ailleurs, la DRM recrute et emploie un volume important de réservistes. Elle accueille également des stagiaires issus du milieu universitaire, ce qui leur permet de découvrir le monde du renseignement tout en faisant bénéficier la DRM d'une expertise spécifique dans ses domaines d'intérêt.

Pour les forces armées, le décloisonnement du renseignement d'intérêt militaire nécessite de développer un ensemble de capteurs complémentaires, tout à la fois techniques et humains, et de permettre ainsi de valider les informations dont le but ultime consiste à distinguer le plus tôt possible les signaux annonciateurs d'une crise.

Détenir des moyens de renseignement militaire complets et couvrant la totalité des sources possibles est indissociable du choix stratégique de disposer d'une autonomie d'appréciation de situation et de décision. Cette aptitude conditionne ainsi le rôle que peut légitimement ambitionner la France au sein d'une coalition ou d'une alliance, éventuellement en mettant en œuvre des cellules nationales dédiées, et garantit la cohérence de l'action militaire, quelle que soit la situation d'engagement.

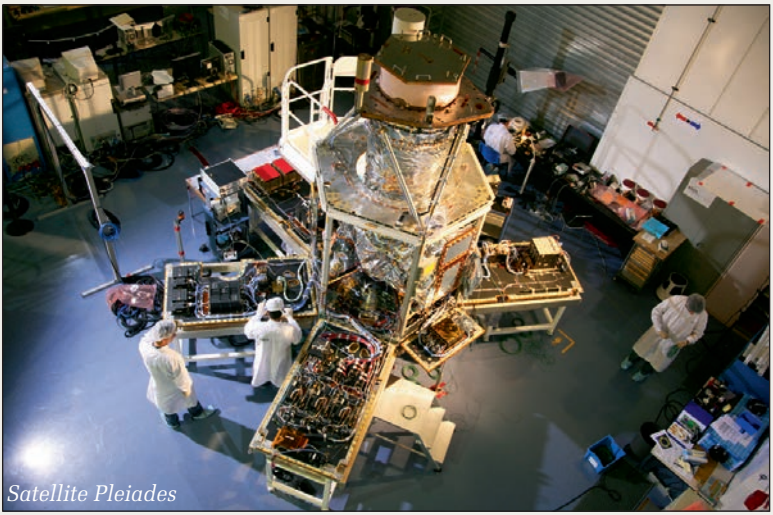

Satellite Pleiades

Cahier spécial réalisé par Gilbert Robinet pour le numéro 103 de la revue *ENGAGEMENT* de l'ASAF - (www.asafrance.fr), en liason avec l'EMA, la DRM, l'ECPAD et les Sirpas Terre, Marine et Air.

LES FORCES FRANÇAISES PRÉPOSITIONNÉES

Les forces prépositionnées comprennent des forces de souveraineté et des forces de présence. Elles n'incluent pas les forces déployées en opération : Mali, Côte d'Ivoire, Tchad, République centrafricaine etc.

LES FORCES DE SOUVERAINETÉ

Les forces de souveraineté sont déployées en Métropole mais également sur les territoires situés outre-mer sur trois continents: Antilles, Guyane, Réunion, Mayotte, Nouvelle Calédonie et Polynésie française.

Elles ont pour principales missions :
- d'assurer l'intégrité et la protection du territoire français et des intérêts de la France, y compris dans les zones les plus reculées afin d'éviter le syndrome *« Malouines »*;
- de contribuer au maintien de la souveraineté de l'Etat français dans la zone économique exclusive qui constitue le deuxième espace maritime mondial avec 11 millions de kilomètres carrés ;
- de soutenir l'action de l'Etat dans les départements et collectivités d'outre-mer ;
- de constituer des points d'appui pour lancer ou conduire des opérations éloignées de la Métropole (opération Séisme Haïti 2010 depuis les Antilles, recherche de l'A 310 yéménite aux Comores avec les moyens de la Réunion en 2009).

Il ne sera pas traité par la suite des forces stationnées en Métropole.

ANTILLES :

Les forces armées aux Antilles (FAA) sont constituées d'éléments de :
- **l'armée de Terre** avec :
• le détachement terre Antilles (DTA/33e RIMa : régiment d'infanterie de marine) implanté à Fort-de-France (Fort Desaix) ;
- **la Marine nationale** dont la base navale est implantée dans le Fort Saint Louis à Fort-de-France avec :
• deux frégates de surveillance (FS) ;
• un bâtiment de transport léger (BATRAL) ;
• un patrouilleur de gendarmerie maritime ;
• un remorqueur portuaire côtier.
- **l'armée de l'Air** avec le pôle aéronautique étatique du Lamentin.

L'armée de Terre met en œuvre deux régiments du service militaire adapté (RSMA) l'un en Guadeloupe et l'autre en Martinique qui apportent sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes Antillais.

Les effectifs représentent environ 1 200 militaires des trois armées dont environ 850 permanents.

GUYANE :

Les forces armées en Guyane (FAG) sont constituées d'éléments de :

- **l'armée de Terre** avec :

• le 9e RIMa (régiment d'infanterie de marine), implanté à Cayenne et Saint-Jean du Maroni ;

• le 3e REI (régiment étranger d'infanterie), implanté à Kourou, Saint Georges et Régina où se trouve le Centre d'entraînement en forêt équatoriale (CEFE).

- **la Marine nationale** dont la base navale est implantée à Dégrad des Cannes, avec deux patrouilleurs P400 et deux vedettes côtières de surveillance maritime de la gendarmerie maritime.

- **l'armée de l'Air** répartie sur :

• la base aérienne 367 à Cayenne Rochambeau qui met en œuvre l'escadron d'hélicoptères d'outre-mer composé de 4 Puma, 4 Fennec et 3 avions de transport CASA ;

• le centre de contrôle militaire implanté dans le périmètre du centre spatial guyanais à Kourou.

Dans la région, l'armée de Terre met en œuvre un service militaire adapté (SMA), qui apporte sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes Guyanais. Le régiment du service militaire adapté (RSMA) de Guyane est implanté à Saint-Jean du Maroni et dispose d'une antenne installée à Cayenne.

Les effectifs représentent environ 2 300 militaires des trois armées dont environ 1 700 permanents.

RÉUNION-MAYOTTE :

Les forces armées en zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) sont constituées d'éléments de :

- **l'armée de Terre** avec :

• le 2e RPIMa (régiment parachutiste d'infanterie de marine), implanté à Pierrefonds;

• le DLEM (détachement de Légion étrangère de Mayotte) à Dzaoudzi.

- **la Marine nationale** avec :

• à La Réunion, la base navale du Port de la Pointe des Galets avec :

- deux frégates de surveillance ;
- un bâtiment de transport léger (BATRAL) ;
- un patrouilleur austral ;
- un patrouilleur de service public ;

- une vedette côtière de surveillance de la gendarmerie maritime.

• à Mayotte, l'élément de base navale (ELEBN) avec :

- un chaland de transport de matériel (CTM) ;
- une vedette côtière de surveillance de la gendarmerie maritime.
- **l'armée de l'Air** avec deux avions de transport tactique C 160 « Transall » ;

L'armée de Terre met en œuvre un service militaire adapté (SMA) avec un régiment à La Réunion et un groupement à Mayotte qui apporte sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes Réunionnais et Mahorais.

Les effectifs représentent environ 1 800 militaires des trois armées dont environ 1 300 permanents.

NOUVELLE-CALÉDONIE :

Les forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC) sont constituées d'éléments de :

- **l'armée de Terre,** avec :
- le régiment d'infanterie de marine du Pacifique – Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC) implanté à Plum et Nouméa.
- **la Marine nationale,** dont la base navale est implantée à Nouméa, avec :
- une frégate de surveillance ;
- deux patrouilleurs P400 ;
- un bâtiment de transport léger (BATRAL) ;
- une vedette de la gendarmerie maritime ;
- deux avions de surveillance maritime Guardian Falcon F200.
- **l'armée de l'Air,** déployée sur la base aérienne 186 Paul Klein à la Tontouta, avec deux avions de transport Casa et trois hélicoptères Puma.

L'armée de Terre met en œuvre un groupement de service militaire adapté, constitué

d'un état-major à Nouméa et de deux compagnies implantées à Koumac et à Koné qui apporte sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes calédoniens.

Les effectifs représentent environ 1 500 militaires des trois armées dont environ 1 000 permanents.

POLYNÉSIE FRANÇAISE :

Les forces armées de Polynésie française (FAPF) sont constituées d'élément de :

- **l'armée de Terre** avec :

• le détachement terre Polynésie (DTP/RIMaP-P : régiment d'infanterie de marine du Pacifique-Polynésie) ;

- **la Marine nationale** dont la base navale est implanté à Papeete avec :

• une frégate de surveillance ;

• trois avions de surveillance maritime Guardian ;

• deux hélicoptères Dauphin N3 ;

• un patrouilleur de service public.

- **l'armée de l'Air** avec le détachement air composé de deux avions de transport tactique Casa 235.

L'armée de Terre met en œuvre le Groupement du service militaire adapté de Polynésie française (SMA), constitué d'un état-major à Tahiti et de deux compagnies de formation professionnelle (Tahiti, Australes), qui apporte sa contribution à l'effort national en faveur de l'insertion des jeunes Polynésiens. **Les effectifs représentent environ 800 militaires des trois armées, dont 600 permanents.**

LES FORCES DE PRÉSENCE

Les forces de présence à l'étranger, dans le cadre d'accords bilatéraux, sont stationnées au aux Émirats Arabes Unis (FFEAU), à Djibouti (FFDJ), au Sénégal (EFS) et au Gabon (FFG).

Elles permettent notamment de manière générale :

- de participer, en Afrique, à travers des actions de coopération, à la mise en place de forces africaines autonomes, dans un cadre régional comme dans le cadre de l'Union Africaine (forces en attente);

- de remplir les engagements de la France vis-à-vis des États hôtes, mais également dans les cadres européen et onusien, notamment pour le maintien de la paix ;
- de contribuer à la prévention des crises et d'assurer la protection et l'évacuation éventuelle des ressortissants français établis dans les pays de la zone ;
- de contribuer à la préservation des espaces essentiels à l'activité économique et à la liberté des échanges ;
- d'entraîner nos forces à agir sur des terrains, des climats et des milieux différents ;

Les bases françaises permanentes en Afrique offrent :

-des points d'appui pour le soutien français à l'architecture africaine de paix et de sécurité ;

-des capacités prépositionnées à proximité des zones d'intérêt et des forces projetées en complément depuis la métropole ;

-une capacité d'action qui procure des facilités logistiques, qui donne de la souplesse et de la réactivité et qui contribue à l'autonomie stratégique de notre pays.

EMIRATS ARABES UNIS

Réparties en trois implantations distinctes, les forces françaises aux Émirats Arabes Unis (FFEAU) comprennent :

• **Une base navale,** un groupement de soutien et un état-major interarmées, situés dans le port de Mina Zayed à Abou Dhabi. La base navale peut accueillir tous les types de bâtiments de la Marine nationale à l'exception du porte-avions, ce dernier pouvant accoster, à proximité immédiate, dans le port de commerce.

• **La base aérienne 104** (BA 104) implantée au sein de la base aérienne émirienne d'Al Dhafra, à 60km d'Abou Dhabi où stationne l'escadron de chasse Lorraine composé actuellement de 6 Rafale et où est déployé un avion ravitailleur C135.

• **La 13e demi-brigade de Légion étrangère** (13e DBLE), implantée à Zayed Military City, à 65 km d'Abou Dhabi. La 13e DBLE est un groupement tactique interarmes. Elle fonctionne avec une ossature de permanents et un renforcement de personnel en mission de courte durée, qui provient de régiments stationnés en France. Elle compte une compagnie de commandement et des services, une compagnie d'infanterie fournie alternativement par des régiments de la Légion étrangère, un sous groupement VBCI (véhicules blindés de combat d'infanterie) et un sous groupement CAE-

SAR (camions équipés d'un système d'artillerie) renforcé d'une équipe de contrôle aérien avancé.

Les effectifs représentent environ 700 militaires des trois armées dont 250 permanents.

DJIBOUTI :

Les forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj) comprennent essentiellement :

• **Pour les unités de l'armée de Terre :** le 5e régiment interarmes outre-mer (RIAOM) et un détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre (4 Puma et 2 Gazelle).

• **Pour l'armée de l'Air :** la base aérienne 188 avec 7 Mirage 2000, 1 C160 et 2 hélicoptères Puma.

• **Pour la Marine nationale :** 2 chalands de transport de matériel.

• L'hôpital médico-chirurgical Bouffard.

Les FFDj arment également le centre d'entraînement au combat et d'aguerrissement de Djibouti (CECAD). Ce centre accueille les unités permanentes ou en mission de courte durée des FFDj, les unités ou écoles de métropole, les forces djiboutiennes et étrangères.

Les effectifs représentent environ 1 900 militaires des trois armées dont 1 400 permanents.

SÉNÉGAL :

Les éléments français au Sénégal (EFS) disposent :

• d'un état-major interarmées ;

• d'une unité de commandement et de coopération opérationnelle (U2CO) qui regroupe une cellule de commandement et un groupement de coopération opérationnel ;

• d'une unité de coopération régionale à laquelle sont rattachés pour emploi le détachement de fusiliers-marins et le détachement de fusiliers-commandos de l'Air ;

• d'un détachement aéronautique, com-

prenant un détachement de patrouille maritime (avion de patrouille maritime Atlantique 2) et une unité d'escale aéronautique (1 Casa en détachement temporaire) à laquelle sont intégrés des pompiers de l'Air ;

• d'une station navale (disposant d'un chaland de transport de matériel) à laquelle est intégré un groupement d'intervention NEDEX (Neutralisation Enlèvement et Destruction d'Explosifs).

Sont également stationnées sur le territoire :

• un parc matériel pour le dispositif d'alerte de l'armée de Terre GUEPARD permettant d'armer un état-major tactique et deux compagnies.

• un parc matériel pour le dispositif RECAMP (renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) permettant d'armer 1 état-major tactique et deux compagnies au profit de forces africaines intervenant dans la zone dans le cadre d'une opération de maintien de la paix.

Les éléments français au Sénégal sont essentiellement constitués de personnels en mission longue durée sur le territoire. Au total, ils représentent actuellement un effectif de 350 militaires, dont environ 260 permanents.

GABON :

Les forces françaises au Gabon (FFG) constituent un réservoir de forces prépositionnées en Afrique. A ce titre, elles maintiennent en alerte des moyens pour soutenir les opérations menées en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale.

Pour mener à bien leur missions elles comprennent, un état-major et des forces terrestres et aériennes. Les principaux matériels sont des hélicoptères de type Fennec et Puma, des avions de transport de type Transall et des blindés légers de type Sagaie.

Le commandant de ces forces (COMFOR) exerce le contrôle opérationnel des forces

et services interarmées placés en permanence ou temporairement sous ses ordres au sein de sa zone de responsabilité, englobant les 10 pays de la Communauté des Etats Economiques de l'Afrique Centrale (CEEAC). Ce rayonnement permet de nombreuses actions de soutien au profit des unités militaires de la CEEAC engagées dans la Mission de Consolidation de la Paix en R.C.A. (MICOPAX) et de multiples actions de coopération au profit des armées de la sous-région.

Le général commandant les FFG exerce également le contrôle opérationnel de l'opération Boali stationnée à Bangui qui agit en soutien du détachement de la Force Multinationale de l'Afrique Centrale (FOMAC). Une mission logistique en place à Douala, sous le contrôle opérationnel du COMFOR complète ce dispositif.

Les effectifs représentent environ 900 militaires dont 450 permanents.

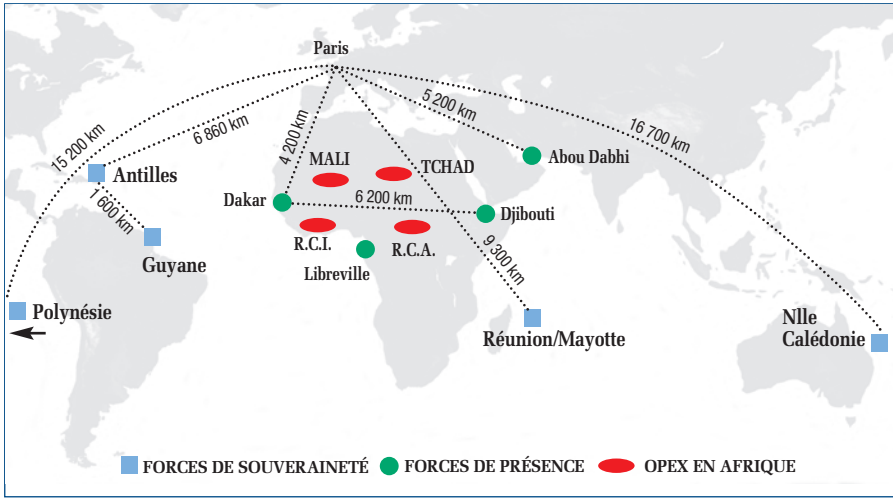

Conclusion

La carte ci-dessus permet de visualiser l'importance du dispositif militaire entretenu par la France dans le monde. D'un point de vue géostratégique, le choix des implantations des forces de présence d'une part et leur combinaison avec les forces de souveraineté d'autre part contribuent efficacement à la montée en puissance, chaque fois que nécessaire, des moyens déployés sur les théâtres d'opération ou sur les lieux de catastrophe naturelle. Les forces prépositionnées sont un outil majeur de lutte contre les diverses atteintes à la sécurité qui menacent la France et l'Europe.

Photos Site ECPAD

Cahier spécial réalisé pour le numéro 101 de la revue « *ENGAGEMENT* » de l'ASAF - (www.asafrance.fr).

LES FORCES SPÉCIALES FRANÇAISES

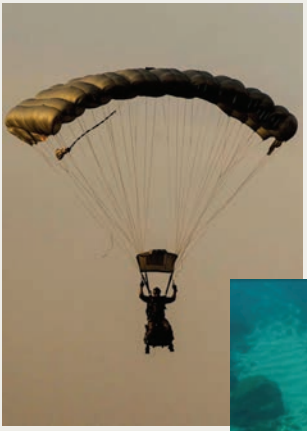

Dans toutes les opérations extérieures, et en particulier celles en cours au Mali ou en République centrafricaine, les médias se plaisent à souligner le rôle éminent joué par les forces spéciales. Mais de qui et de quoi parle-t-on exactement lorsqu'on évoque celles-ci ? C'est à cette question que ce dossier se propose de répondre succinctement.

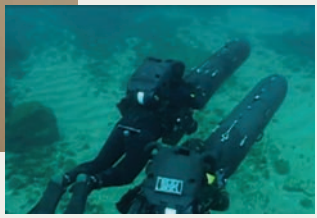

Les forces spéciales françaises ont été développées à la suite de la guerre du Golfe, en 1991. C'est en effet à l'occasion de cet engagement que le haut commandement a pris conscience de tout l'intérêt qu'elles pouvaient présenter pour des missions particulières.
Elles constituent aujourd'hui un outil à haute valeur ajoutée pour gérer les crises ou faire la guerre autrement, de façon autonome ou en complément des forces classiques, souvent en amont et parfois à côté de ces dernières.

L'origine des forces spéciales :

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la France employait régulièrement des unités de commandos comme les régiments SAS, les bataillons de choc ou le commando Kieffer.
Durant la guerre du Golfe, des unités des forces spéciales (qui ne portaient pas encore ce nom) étaient présentes au sein de la « division Daguet » mais, déployées tardivement, elles n'ont été employées que pour des missions ponctuelles.
C'est pour améliorer l'organisation et la cohérence de leur emploi que le commandement des opérations spéciales (COS) est créé le 24 juin 1992 dans l'optique de mieux répondre aux exigences d'un contexte géostratégique en évolution au sortir de la Guerre Froide.

Les opérations spéciales :

Les opérations spéciales sont des actions militaires menées par des unités dédiées des forces armées, organisées, entraînées et équipées, pour atteindre des objectifs d'intérêt stratégique définis par le chef d'état-major des Armées (CEMA). Ces actions sont menées en temps de paix, de crise ou de guerre, indépendamment ou en coordination avec des opérations conventionnelles. Ce sont des opérations militaires discrètes mais non clandestines commandées directement par le CEMA. Elles se distinguent des opérations conventionnelles par un « cadre espace-temps » différent (elles sont souvent de courte durée et commencent généralement en amont des opérations conventionnelles), par la nature de leurs objectifs, par des modes opératoires particuliers, par la discrétion qui entoure leur préparation et leur exécution ainsi que par les faibles effectifs engagés..

Les missions du COS :

Il existe trois grands types de missions réalisées par le COS : les missions de renseignement, d'action et d'environnement.

- les missions de renseignement :

Sur les forces adverses, y compris dans la profondeur de leur dispositif, sur le milieu géographique, notamment physique et humain ainsi que sur des « objectifs de haute valeur (infrastructure ou d'autorités). »

- les missions d'action :

Attaques d'objectifs importants : centres de commandement, installations « stratégiques,…» neutralisation d'installations, de réseaux ou des lignes de communication, capture de personnel ou récupération de matériel, actions de diversion ou de déception visant à tromper l'adversaire sur nos intentions, contre-terrorisme (libération d'otages, reprise de contrôle de bâtiments ou d'installations), enfin, fourniture

« La 3e dimension est un atout pour les actions spéciales : du chuteur opérationnel au vol tactique à basse altitude et au guidage laser air-sol »

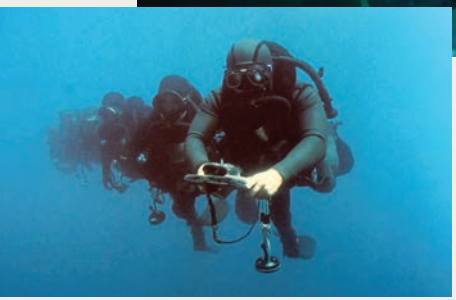

« Intervenir sur mer, sous la mer, par les fleuves et rivières, de jour comme de nuit pour surprendre et vaincre. »

d'appuis spéciaux (commandement, transport, feu…).
Actions psychologiques et de désinformation menées dans le plus grand secret.

- les missions d'environnement :
Formation, conseil et encadrement d'unités militaires étrangères dans le cadre d'une assistance à des forces amies, participation au processus d'évaluation et d'aide à la décision, notamment lors de l'arrivée sur un nouveau théâtre d'opérations et protection de personnalités.

L'officier général commandant des opérations spéciales :

Il est le conseiller du CEMA pour l'emploi des forces spéciales. Il est responsable de la planification, de la préparation et de la conduite des opérations spéciales. En matière d'entraînement, il planifie et conduit les exercices et les échanges interarmées et interalliés. A cette occasion, il peut contrôler les capacités détenues par les unités de forces spéciales participantes au cours de la validation des compétences. En matière organique, il a surtout un rôle consultatif et fédérateur auprès des états-majors d'armées auxquels il exprime ses besoins en termes de capacités attendues. Les états-majors d'armées sont responsables de la mise sur pied de ces capacités par une politique adaptée de recrutement, d'équipement et de préparation opérationnelle des forces.

L'état-major du COS :

Cet état-major opérationnel interarmées se situe depuis l'année 2006 sur la Base Aérienne 107 de Villacoublay. Il sera composé de 114 personnes à compter de l'été 2014 appartenant aux trois armées ainsi que des 4 représentants des directions et services : un conseiller santé, un officier de liaison de la Gendarmerie nationale, un ingénieur de la Délégation générale pour l'armement et un conseiller juridique. A ceux-ci se rajoutent des officiers de liaisons des forces spéciales étrangères (SOLO)

La réserve du COS :

Le COS dispose également d'une composante interarmées d'environ 150 réservistes. Ce réservoir, composé d'experts de haut niveau, est spécifique au COS et lui apporte un complément précieux dans des domaines particuliers tels que l'Expertise Initiale de Théâtre (EIT). Les spécialités les plus recherchées sont celles qui touchent directement au fonctionnement des institutions et des entreprises essentielles (juristes, ingénieurs, spécialistes du genre génie civil, experts des zones géopolitiques concernées,…) afin de mener les expertises initiales sur les théâtres d'opérations.

Les unités de forces spéciales :

Tout au long de son histoire, le commandement des opérations spéciales s'est adapté et nourri des expériences de chaque engagement pour mieux répondre aux missions qui lui étaient confiées :
• 1997 : création d'un commandement ad hoc dans l'armée de Terre, l'actuelle brigade des forces spéciales Terre (BFST) et mise pour emploi partagé du 13e régiment de dragons parachutistes (13e RDP) au profit de la direction du renseignement mili-

taire (DRM) et du COS,
• 2006 : l'escadron de transport Poitou est dédié aux opérations spéciales,
• 2008 : création d'un 6e commando (Kieffer) pour la Marine nationale,
• 2009 : création du 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4e RHFS) qui regroupe des hélicoptères de l'armée de Terre mais aussi de l'armée de l'Air.

Aujourd'hui, onze unités des trois armées sont dédiées au COS :

Les unités forces spéciales de l'armée de Terre (environ 2 500 hommes) sont intégrées au sein de la brigade des forces spéciales Terre (BFST), basée à Pau.
Il s'agit du 1er régiment de parachutistes d'infanterie de Marine (1er RPIMa) de Bayonne, à dominante action, du 13e régiment de dragons parachutistes (13e RDP) de Souge à dominante renseignement et du 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4e RHFS) de Pau.

Celles de l'armée de l'Air (environ 300 hommes) sont conduites par le bureau des forces spéciales du commandement des forces aériennes, basé à Dijon. Les deux unités sont, quant à elles, implantées sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy. Il s'agit du commando parachutiste de l'Air n°10 (CPA 10) spécialisé dans les actions sur les plate formes aéroportuaires et l'escadron de transport aérien qui met en œuvre 4 C160, 2 C130 ET 2 DHC6.

Enfin pour la Marine nationale (environ 500 hommes), les unités sont intégrées au sein de la FORFUSCO (force des fusiliers commandos). Spécialisées dans les actions à partir de la mer, elles comprennent les commandos de Penfentenyo pour la reconnaissance, Trepel, et Jaubert pour l'assaut, Montfort et Kieffer pour les appuis. Ces commandos sont stationnés à Lorient. Enfin, le commando Hubert basé à Toulon est spécialisé dans l'action sous marine.

Tous les combattants appartenant à ces unités des forces spéciales sont protégés par l'arrêté du 15 septembre 2006 relatif au respect de l'anonymat. Les forces spéciales regroupant des unités des trois armées ont la capacité de couvrir l'ensemble du spectre des missions qui leur sont assignées.

Des capacités complémentaires (constituées de spécialistes, de matériels, voire d'installations), issues de différentes unités militaires « conventionnelles », peuvent ponctuellement être employées en renforcement des forces spéciales pour des opérations.

Les qualités des commandos :

Les commandos des forces spéciales se caractérisent par leur discrétion, leur autonomie, leur adaptabilité, leur réactivité et leur créativité. Ces hommes constituent pour le COS un réservoir de forces, bien entraînées et équipées, capables de gérer l'inattendu et de trouver des solutions pour « faire autrement ».
Le recrutement des commandos est propre à chaque armée mais la formation est exigeante et longue.

La sélection

Le recrutement des commandos se fait soit de manière directe, c'est-à-dire pour du

« S'infiltrer, observer, renseigner, neutraliser, ravitailler, s'exfiltrer ; agir toujours avec discrétion et précision. »

personnel qui vient du civil, soit semi-directe, auprès du personnel militaire. Lors de la sélection, le candidat est évalué sur ses qualités physiques autant qu'intellectuelles : s'il doit avoir une condition physique au-dessus de la moyenne, il doit également être solide mentalement ; c'est pourquoi une série de tests psychotechniques et un entretien avec un psychologue font partie de la séquence de sélection.
Une fois sélectionné, le candidat entre dans une phase de sélection/formation où il doit effectuer plusieurs stages. Il faut compter deux à trois ans pour qu'un opérateur des forces spéciales soit pleinement opérationnel.

Envie d'avoir plus d'information ?
Pour avoir plus d'information sur le recrutement direct, rendez-vous dans le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) le plus proche de chez vous.

Les forces spéciales constituent un outil souvent utile, parfois nécessaire pour mener des actions très ponctuelles ou agir en complément des forces « conventionnelles » dont elles constituent alors un « multiplicateur ».
Mais elles ne sauraient en aucun cas se substituer à ces dernières et, par conséquent, servir d'alibi à la justification d'une quelconque réduction du format de nos armées. En effet, elles s'inscrivent résolument dans des stratégies de « créneaux », à l'inverse des forces armées classiques qui, en raison des contraintes et des coûts de leurs matériels majeurs, se situent plutôt dans des stratégies de « filières », par définition plus encadrées et plus rigides.
Modes d'action et modalités d'engagement respectifs diffèrent profondément et ce serait une erreur grossière que d'imaginer pouvoir substituer les unes aux autres à seule fin de justifier des réductions budgétaires à venir, de réduire drastiquement les effectifs et de réorienter massivement les crédits vers les industries de haute technologie.
En outre, une augmentation de leur volume obligerait par ailleurs les armées à baisser les critères de sélection ce qui n'est pas souhaitable. Enfin, un accroissement du nombre des commandos nécessiterait, pour la cohérence d'emploi de l'outil, un renforcement homothétique des capacités aéromobiles dédiées.

Photos ECPAD - SIRPA Terre - SIRPA Marine - SIRPA Air - COS

Cahier spécial réalisé par Gilbert Robinet pour le numéro 102 de la revue *« ENGAGEMENT »* de l'ASAF - (www.asafrance.fr), en liaison avec l'EMA, le COS et l'ECPAD.

13 OPÉRATIONS MILITAIRES
DÉFENDRE LA FRANCE - PROTÉGER LES FRANÇAIS

1 FRANCE

- Métropole et DOM-COM : « Plan Vigipirate terrestre, posture permanente de sûreté aérienne et de surveillance des approches maritimes » (2005) : 1 200 hommes
- Guyane : opération « Harpie » (2008) : 1 000 hommes

2 AFRIQUE

- Mali : opération « Serval » (2013) : 3 850 hommes
- Côte d'Ivoire : opération « Licorne » (2002) : 450 hommes
- République Centrafricaine : opération « Boali » (2002) : 550 hommes
- Tchad : opération « Épervier » (1972) : 950 hommes
- Golfe de Guinée : « opération Corymbe » (1990) : 150 hommes

3 ASIE

- Afghanistan : opération « Pamir » (2001) : 1 000 hommes
- Liban : opération « Daman » (1978) : 900 hommes
- Jordanie : opération « Tamour » (2012) : 1 groupement médical.
- Océan Indien : opérations « Atalante » (2002) et « Enduring freedom TF 150 »

4 EUROPE

- Kosovo : opération « Trident » (1999) : 300 hommes

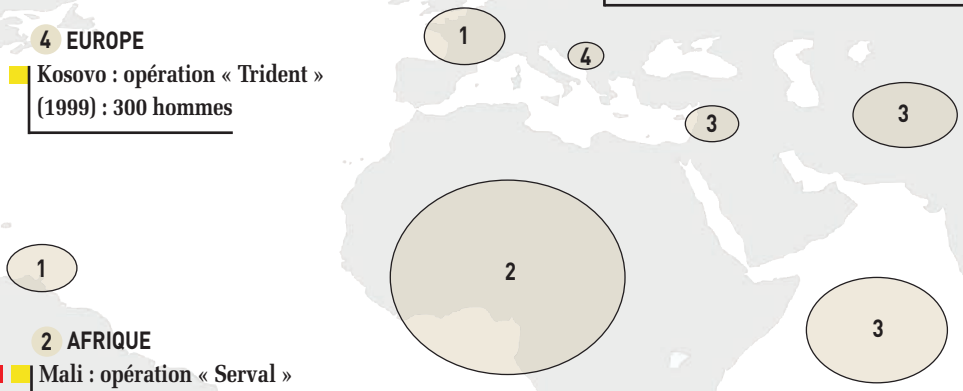

La France engage actuellement 11 100 hommes en opérations sur quatre continents

- DÉFENDRE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE
- PROTÉGER LES FRANÇAIS
- DÉFENDRE NOS INTÉRÊTS STRATÉGIQUES
- DÉTRUIRE LES GROUPES ISLAMISTES TERRORISTES
- SOIGNER LES VICTIMES ET AIDER LES RÉFUGIÉS
- PARTICIPER AUX OPÉRATIONS INTERNATIONALES

2 200 HOMMES ENGAGÉS DANS CES OPÉRATIONS

« Vigipirate »

C'est un plan interministériel touchant tous les secteurs de la société qui comporte 4 niveaux d'alerte.

Le niveau d'alerte national est rouge (3ème niveau) depuis 2005 et les attentats de Londres. Les armées participent à ce dispositif, en soutien des forces de sécurité de police et de gendarmerie. Elles contribuent à la surveillance et à la protection de sites sensibles.

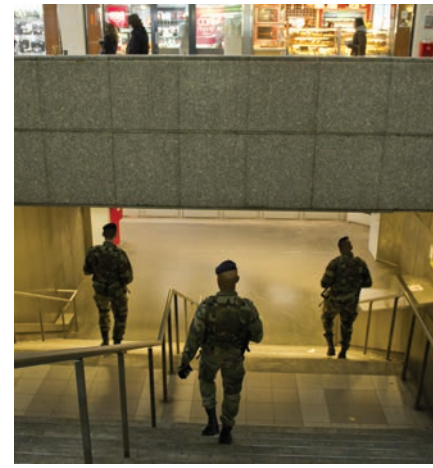

Environ 1 200 militaires sont déployés en permanence sur le territoire français : 700 au titre du plan Vigipirate terrestre, 200 au titre de la posture permanente de sûreté aérienne et 300 au titre de la surveillance des approches maritimes.

« Harpie »

Lancée en 2008, c'est une opération menée conjointement par les forces armées en Guyane (FAG) et les forces de gendarmerie. Placée sous l'autorité du préfet de la région Guyane, elle vise à asphyxier les zones d'orpaillage clandestin et à déstabiliser durablement l'économie souterraine.

Environ 1 000 militaires des FAG participent à cette mission dont 300-350 sont déployés en permanence sur les réseaux fluviaux pour neutraliser les flux logistiques des orpailleurs et en forêt pour démanteler les sites illégaux d'exploitation d'or.

4 300 HOMMES ENGAGÉS DANS CES OPÉRATIONS

« Serval »

(Mali : 1 250 000 km2 - 16 millions habitants – Bamako – 4 500 km de Paris)

L'intervention française au Mali, est déclenchée par le Président de la République le 11 janvier 2013 suite à la demande de concours du président Traoré et avec la légitimité de la Résolution 2085 du 20/12/2012. Elle a pour objectifs de stopper l'offensive des groupes islamistes en direction de Bamako et déstabiliser durablement leur organisation, d'empêcher la reconstitution des réseaux terroristes, d'aider les FAM et l'État malien à restaurer l'intégrité territoriale et sa souveraineté, de faciliter la mise en œuvre des décisions internationales, d'assurer la sécurité de nos ressortissants.

Aujourd'hui, nos 3 850 hommes poursuivent des opérations de sécurisation et assurent le transfert progressif de la zone aux contingents africains de la MISMA.

Le bilan actuel des pertes françaises est de 6 morts et d'une vingtaine de blessés liés à des actions de combat.

« Licorne »

République de Côte d'Ivoire (350 000 Km2 - 18 Mh – Abidjan – 5 000 km de Paris)

La force Licorne déployée en 2002 à Abidjan, a compté jusqu'à 5 500 hommes.
Après l'évolution positive de la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire, la France accompagne la réforme de l'armée ivoirienne et assure la protection de ses ressortissants.

Ce dispositif compte aujourd'hui 450 militaires qui arment un état-major, un élément de soutien, deux unités de combat, un hélicoptère léger et un C160 Transall.

1 500 HOMMES ENGAGÉS DANS CES OPÉRATIONS

« Boali »

République Centrafricaine (620 000 km2 - 4,5Mh – Bangui – 4 500 km de Paris)

Cette opération déclenchée en 2002, initialement de 250 hommes, vise à apporter un soutien logistique, administratif, technique et, si besoin, opérationnel à la force multinationale africaine de stabilisation (700 hommes) déployée en Centrafrique dans le cadre de la MICOPAX (mission de consolidation de la paix de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale), et la protection des ressortissants français.

Pour faire face à toute évolution de la situation en RCA, la France a renforcé son dispositif militaire à Bangui, afin d'être en mesure d'assurer, la sécurité de ses ressortissants. L'effectif actuel de nos forces est de 550 hommes de l'armée de Terre.

« Epervier »

Tchad (1 300 000 km2 - 12Mh – N'djamena – 4 500 km de Paris)

Les éléments français au Tchad (EFT) assurent la protection des ressortissants français (1 400 ressortissants français et étrangers évacués en février 2008 après l'attaque des rebelles sur N'djamena) et un soutien logistique (ravitaillement, carburant, transport), une aide sanitaire et un appui renseignement au profit de l'armée tchadienne dans le cadre de la coopération bilatérale.

Le dispositif de 950 hommes basé à N'Djaména et Abéché comprend un état-major interarmées, un groupement tactique et un détachement d'hélicoptères de l'armée de Terre ainsi qu'un groupement de l'armée de l'Air (avions de combat polyvalents, de transport tactique et ravitailleurs).

800 HOMMES ENGAGÉS DANS CES OPÉRATIONS

Golfe de Guinée

« Corymbe »

Déployé dans cette zone d'intérêt stratégique, il complète le dispositif français prépositionné en Afrique occidentale, assure des missions de coopération bilatérale avec les pays de la région et peut apporter son soutien à une opération dans cette zone (aide aux populations ou évacuation de ressortissants). ***Ce dispositif de présence quasi-permanent depuis 1990 compte en général, un à deux bâtiments de la Marine nationale. Il peut embarquer une réserve opérationnelle constituée de moyens terrestres et d'hélicoptères.***

Océan Indien

« Enduring freedom »

(TF 150)

L'action de la TF 150 s'inscrit dans le cadre des résolutions du conseil de sécurité de l'ONU prises au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. La TF 150 opère dans la zone stratégique vitale pour la France, allant de la mer Rouge au golfe d'Oman. Elle contribue à la libre circulation des personnes et des biens, permet d'entretenir une connaissance approfondie de la zone, des mouvements maritimes visant à empêcher le mouvement de groupes terroristes et les trafics illicites (armes, drogues).

Elle engage 1 à 3 bâtiments de la marine nationale au profit de cette opération.

« Atalante »

Lancée en 2008 cette opération européenne compte environ 10 bâtiments. Elle a pour missions d'escorter les navires du PAM ou de l'AMISOM, de participer à la sécurité du trafic maritime dans le golfe d'Aden et des navires de pêche dans le Sud-Est de la Somalie. Elle contribue à dissuader, prévenir et réprimer les actes de piraterie au large de ces côtes.

La France fournit au moins un bâtiment et des avions de patrouille maritime, ainsi qu'un soutien logistique et santé provenant de nos forces stationnées à Djibouti.

1 000 HOMMES ENGAGÉS DANS CES OPÉRATIONS

Liban (10 500 km2 - 4,2 Mh – Beyrouth – 2 800 km de Paris)

« Daman »

Présente au Liban depuis 1978, la France, en coordination avec l'ONU et les autres contingents de la force internationale des nations unies au Liban (FINUL), a adapté en 2012 son dispositif. Ses forces constituent la force de réserve (FCR) de la FINUL, et soutiennent

la montée en puissance des forces armées libanaises (FAL) grâce au déploiement d'un élément spécifiquement dédié au sein de la FCR.

La FINUL représente au total 10 800 hommes appartenant à 38 États dont 13 de l'UE. La France y participe à hauteur de 900 soldats de l'armée de Terre.

AIDE AUX VICTIMES ET AUX RÉFUGIÉS

Jordanie (89 000 km2 - 6,5 Mh – Amman – 3 400 km de Paris)

« Tamour »

La France, en plein accord avec les autorités jordaniennes, a déployé un groupement médico-chirurgical (GMC) afin d'apporter une aide d'urgence aux victimes des combats en Syrie et un soutien sanitaire aux réfugiés. De la décision de déployer le GMC à l'acquisition de sa pleine capacité opérationnelle, il s'est écoulé moins d'une semaine.

Le GMC est devenu aujourd'hui un groupement médical (GM) pour mieux mieux répondre à la demande de soins.
En 6 mois, le GM a réalisé plus de 300 interventions chirurgicales lourdes.

1 000 HOMMES ENGAGÉS DANS CES OPÉRATIONS

Afghanistan (650 000 km2 - 30 Mh – Kaboul – 5 600 km de Paris)

« Pamir »

La France est engagée en Afghanistan, au sein de la coalition et à la demande des autorités afghanes, depuis 2001.

Ses forces ont conduit initialement des opérations de lutte contre les groupes terroristes (2001-2003), puis de sécurisation de Kaboul (2003-2006), enfin de lutte contre l'insurrection à l'est de Kaboul (2007-2011).

Aujourd'hui, elles se désengagent, assurent le commandement de l'aéroport, la gestion de l'hôpital de Kaboul et accompagnent la montée en puissance des forces afghanes. L'action militaire française s'est toujours inscrite dans une approche globale avec un effort pour accompagner le développement (250 M€ d'aide de la France à l'Afghanistan).

1 000 militaires français - 850 de l'armée de Terre et 150 de l'armée de l'Air - restent engagés en Afghanistan.

Depuis le 1er janvier 2012, 2 600 soldats français ont quitté le pays, et près de 80 % des matériels a été désengagé.

75 000 soldats français ont participé à cette opération depuis 2001. 88 sont morts pour la France et plus de 700 ont été blessés.

300 HOMMES ENGAGÉS DANS CETTE OPÉRATION

Kosovo (10 000 km2 - 1,8 Mh – Pristina – 1 200 km de Paris)

Trident « KFOR »

Déployée depuis 1999 (résolution 1244 de l'ONU), la KFOR est forte de 6 000 militaires. Leur mission consiste à maintenir un environnement sécurisé et à assurer le soutien à l'action des organisations internationales (EULEX). ***Nos forces qui ont compté jusqu'à une brigade de 4 000 hommes ne représentent plus aujourd'hui que 300 hommes.***

QUELQUES ENSEIGNEMENTS

- La plupart des conflits se déroulent sur terre, dans des contextes géographiques variés (population, climat, relief) et politiques complexes. Il n'y a pas de perspective de paix envisageable sans présence de troupes au sol pour contrôler le terrain.

- Le contrôle des espaces terrestre, aérien et maritime est déterminant. Aussi les effectifs, mais plus généralement le nombre et la diversité des unités de combat terrestres, de bâtiments et d'aéronefs constituent des atouts opérationnels essentiels.

- Les opérations sont toujours longues. Elles nécessitent de disposer de réserves importantes toujours prêtes pour assurer les relèves, renforcer les forces engagées et être en mesure d'être projetées sur un nouveau théâtre avec un bref préavis.

- La logistique doit être assurée par des unités militaires parfaitement intégrées aux forces de mêlée et d'appui. L'éloignement de la métropole et les dimensions du théâtre exigent des capacités de transport stratégiques et tactiques importantes.

- Les opérations sont toujours conçues dans un cadre interarmées. Les forces terrestres représentent 80 % des effectifs engagés. L'évolution des missions exige aussi de nos forces, une grande mobilité tactique et une aptitude à se redéployer et à modifier leurs dispositifs et structures (adaptabilité).

- Le succès dans un engagement de longue durée exige le soutien indéfectible de nos compatriotes. Aussi, il appartient au politique d'expliquer le pourquoi de l'engagement et au chef militaire de s'exprimer sur le déroulement des opérations.

- Chaque opération, même de faible volume, nécessite des capacités spécialisés et souvent rares (transmission satellitaire, renseignement, santé,…) diminuant considérablement les moyens d'entraînement dont disposent les forces restées en métropole.

- Enfin, nos forces engagées à l'extérieur du territoire national ont pour mission permanente d'assurer, si nécessaire, la protection de nos ressortissants et la défense des intérêts nationaux.

Photos du cahier/ECPAD - SIRPA Terre, Mer, Air

OPÉRATION SERVAL AU MALI

1ère phase déclenchée le 11 janvier 2013

FRANCE

Effectifs engagés :
4 500 hommes
dont 200 des forces spéciales

Matériel :
100 blindés
14 avions de combat
10 avions de transport
4 avions de reconnaissance
2 drones
20 hélicoptères
1 Bâtiment de Projection et de Commandement

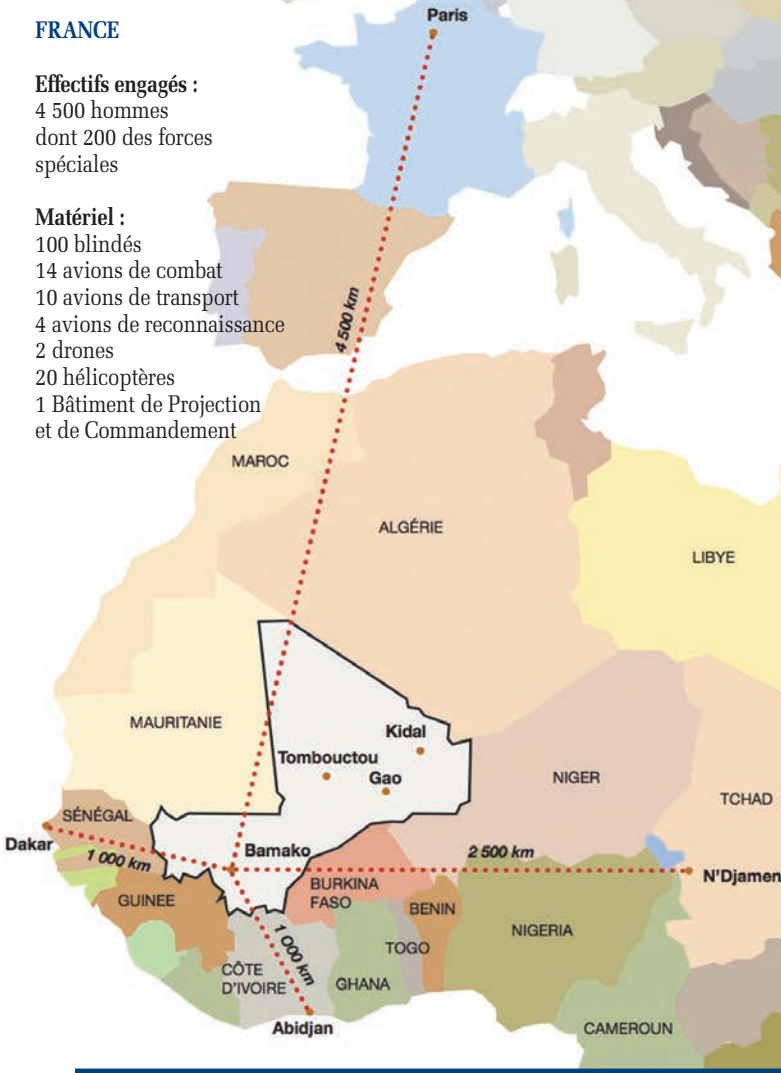

RENFORTS ÉTRANGERS

ALLEMAGNE
2 Transal C-160
1 Airbus A-310
BELGIQUE
2 C-130
CANADA
1 C-17
DANEMARK
1 C-130
ESPAGNE
1 C-130
ÉTATS-UNIS
3 C-17 et moyens de renseignement
ITALIE
1 C-130
ROYAUME-UNI
2 C-17 et 2 C-130
SUEDE
1 C-17
UNION EUROPÉENNE
Soutien financier
MISMA
5 000 hommes
TCHAD
2 000 hommes

Capacité des avions
C-160 : 5 tonnes
C-130 : 15 tonnes
C-17 : 75 tonnes
An. 124 : 120 tonnes

L' opération déclenchée dans l'urgence se déroule à 4 500 km de la métropole. Elle nécessite des moyens extrêmement diversifiés, dans un environnement difficile, implique des forces armées de différents pays africains et l'armée malienne dont une partie est putschiste ainsi que des moyens militaires de plusieurs pays (Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie et Suède), sans oublier les aéronefs civils ukrainiens. Les quatre temps de l'opération, présentés dans un ordre chronologique, se superposent ou se chevauchent.

L'intervention au Mali a été préparée de longue date par les états- majors de forces à partir des renseignements recueillis par des capteurs préalablement déployés et orientés sur cette zone. Plusieurs options avaient été envisagées et étudiées. Une planification détaillée avait été réalisée pour chacune d'elles.
En fonction de l'évolution de la situation et de l'attitude de l'ennemi, certaines options tombent et d'autres sont ajustées.

Centre de commandement des opérations

Drone Harfang (renseignement)

Au moment jugé favorable, la décision est prise par le président de la République, chef des armées, sur proposition du chef d'état-major des armées. L'opération est déclenchée selon la planification retenue et actualisée en fonction des derniers renseignements.
La situation amie et ennemie est suivie en permanence et les renseignements sur l'adversaire sont transmis aux forces déjà déployées et à celles qui vont l'être dans les heures et jours suivants.

Atlantique 2 (renseignement et PC volant)

Mirage F1 CR (reconnaissance)

Pour faire face à l'urgence et compte-tenu de la nature de l'adversaire (colonnes de plusieurs dizaines de véhicules de type 4x4 équipés de mitrailleuses lourdes et transportant des petits groupes de combattants), l'action est conduite par les avions d'attaque au sol de l'armée de l'Air et les hélicoptères armés de l'aviation légère de l'armée de Terre, en liaison avec des moyens de renseignement et d'observation aériens (dont les avions Atlantique de la Marine) et au sol (forces spéciales). La brutalité de leur action et la précision de leurs frappes donnent un véritable coup d'arrêt à l'adversaire.

Armement des Rafale

Un raid de plus de neuf heures

Les objectifs visés sont les véhicules mais également les dépôts logistiques (eau, carburant et munitions) qui avaient été identifiés et localisés depuis des semaines.
Les Rafale intervenus directement de métropole ont effectué, jusqu'à leur atterrissage au Tchad en fin de mission, plus de 9h de vol et 5 ravitaillements en vol.
L'ensemble de ces opérations aériennes qui se déroulent sur quelques jours nécessitent des quantités de carburant et de munitions importantes. La plate - forme permanente de N'djamena (Tchad) a été déterminante pour l'armée de l'Air et celles du Mali pour les hélicoptères.

Gazelle lance missile HOT (anti-char)

Dès que la décision d'intervenir est prise par le chef de l'Etat, la projection de la force prévue pour l'intervention est lancée en même temps qu'est déclenché le coup d'arrêt.
L'effet des coups portés par les aéronefs pendant quelques jours donne les délais suffisants pour permettre d'acheminer rapidement et selon un ordre très précis les moyens de combat terrestres nécessaires pour mener une offensive puissante et de longue durée, susceptible de détruire l'ennemi et libérer le pays.

Mise en place par la route

Embarquement de Gazelle en Antonov 124

Embarquement d'un VAB dans un C-17

Des forces françaises prépositionnées dès le temps de paix, rejoignent le Mali par avion (de N'djamena) ou par la route depuis Abidjan.

Les unités de premier échelon en alerte en métropole embarquent, selon leur nature et le type de leurs matériels et équipements, dans des avions de transport de l'armée de l'Air (Transall C-160 et C-130) ou dans des gros porteurs étrangers (C-17 et Antonov).

Les unités blindées, de soutien et la logistique lourde (munitions,…) embarquent dans les bâtiments de projection de la Marine nationale et des navires civils affrétés.

Véhicules logistiques sur le pont du BPC au départ de Toulon

Passerelle de commandement

Véhicules blindés dans les hangars du BPC

Cette projection de forces se traduit par une noria de moyens aériens et maritimes qui va se prolonger pendant de nombreuses semaines pour renforcer puis relever les troupes engagées initialement, les alimenter en munitions, vivres et carburant, sans oublier la mise en place de moyens de santé lourds destinés à la zone arrière du théâtre d'opérations. Cette projection initiale va se poursuivre à un rythme variable pendant toute la durée de l'opération. Cette chaîne logistique est le véritable cordon ombilical de l'opération.

Embarquement d'un VBCI

Combat et soutien ne font qu'un en opération.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les unités militaires se déploient à proximité des principaux axes et dans un dispositif de combat adapté aux missions qui leur sont confiées. Les unités terrestres et les forces aériennes (Air et Marine) sont en liaison permanente. Les opérations généralement aéroterrestres sont conduites en fonction des plans initiaux et de la situation ennemie pour s'emparer d'objectifs précis et neutraliser l'adversaire, en veillant à éviter les dégâts collatéraux dans la population d'autant que l'ennemi cherche à se fondre dans celle-ci.

C-130 au décollage et groupement aéromobile (GAM)

Préparation à l'OAP

La surprise est recherchée en permanence par la combinaison d'actions de débordement au sol ou par voie aérienne (héliportage, parachutage et poser d'assaut).

Briefing des unités

Patrouille en surveillance

Le rythme de la manœuvre est soutenu, de jour comme de nuit, grâce aux moyens de vision nocturne dont nos forces sont dotées. Le combat est éprouvant et les unités doivent être relevées après 48h de combat continu pour garder l'initiative et imposer leur rythme à l'adversaire.

Hélicoptère Tigre, véhicules blindés de l'infanterie (VAB) et engin blindé canon de 90 (ERC)

Canon d'artillerie Caesar de 155 mm

Au fur et à mesure de la progression des unités de tête, les unités de 2ème échelon sécurisent les arrières et permettent l'acheminement en sécurité des ravitaillements par les unités de soutien.

Remise en état des pistes d'atterrissage par le génie parachutiste

La coordination des forces françaises avec l'armée malienne et avec les autres armées africaines (Benin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Niger, Nigéria, Sénégal, Tchad et Togo) est assurée par l'état-major qui commande l'opération.

Liaison avec les forces armées africaines

La population malienne manifeste sa reconnaissance

L'opération SERVAL dure depuis deux mois. Elle peut se prolonger pour une durée inconnue sous des formes différentes et s'étendre à d'autres pays.
En intervenant seule, rapidement et efficacement, la France peut s'honorer d'avoir su faire face à cette menace grâce à une armée disponible, motivée et très professionnelle.

Parce qu'il a divisé par deux son effort de défense en 30 ans, notre pays n'a pu renouveler certains matériels de combat de son armée qui ont aujourd'hui 35 voire 45 ans d'âge ; en outre certaines capacités lui font maintenant défaut.
Elle attend l'avion de transport tactique A 400 M à capacité stratégique, l'hélicoptère anti char Tigre, mais dispose de trop peu de drones pour assurer une surveillance permanente de la zone des combats.

Le Livre blanc qui vient d'être rédigé, orientera la prochaine Loi de programmation militaire fixant les ressources financières allouées aux armées pour 5 ans.
Réduire le budget actuel, déjà insuffisant comme il est semble-t-il envisagé, c'est poursuivre la réduction de nos capacités militaires et nous condamner rapidement à l'impuissance, à la dépendance et, à terme, à la soumission face à des menaces chaque jour plus nombreuses et toujours différentes.
La « caisse à outils » militaire de demain doit être complète.

Crédits photos : EMA, ECPAD, SIRPA Terre Mer et Air.

Cahier spécial "opération SERVAL" réalisé par l'ASAF (association de soutien à l'armée française) pour le numéro 98 (printemps 2013) de sa revue trimestrielle "ENGAGEMENT" (Site: www.asafrance.fr)